Document generated on 10/12/2024 1:45 a.m.

Recherches féministes

L'enjeu de la localisation résidentielle au sein des stratégies professionnelle et familiale des femmes instruites des classes moyennes

Jeanne Fagnani

Volume 2, Number 1, 1989

Lieux et milieux de vie

URI: https://id.erudit.org/iderudit/057537ar
DOI: https://doi.org/10.7202/057537ar

See table of contents

Publisher(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (print)
1705-9240 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Fagnani, J. (1989). L'enjeu de la localisation résidentielle au sein des stratégies professionnelle et familiale des femmes instruites des classes moyennes. *Recherches féministes*, *2*(1), 93–101. https://doi.org/10.7202/057537ar

Article abstract

This article presents the results of a study of residential choice as influenced by career decisions and family conditions of educated middle-class women. Forty women and twenty of their husbands in the Paris region have been interviewed. It shows that, despite necessary trade-offs, women are concerned with control of time because it has an impact on their capacity to invest in their professional lives, to conform to the « good mother » model and to preserve their autonomy. However, the expressed difficulty in choosing either a suburb or a central city location is good evidence of a stress between their own interests and those of their children.

Tous droits réservés © Recherches féministes, Université Laval, 1989

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

L'enjeu de la localisation résidentielle au sein des stratégies professionnelle et familiale des femmes instruites des classes moyennes

Jeanne Fagnani

De nombreuses études et recherches ont déjà analysé les avantages et inconvénients respectifs, pour les femmes, d'une localisation résidentielle dans les centre-villes ou en banlieue des grandes agglomérations des pays économiquement développés. La faible densité et le sous-équipement des banlieues périphériques (en particulier, les carences de l'offre de transports collectifs) freineraient leur insertion professionnelle (Markusen 1981). Le « zoning », la spécialisation des espaces, les difficultés d'accès aux emplois (surtout pour les défavorisées qui ne disposent pas d'une voiture, les longues distances à parcourir aggraveraient les conditions de conciliation de leur vie professionnelle et familiale (Wekerle, Peterson et Morley 1980, Saegert 1981, Stimpson, Dixler, Nelson et Yatrakis 1981, Hayden 1984, Fagnani 1987). Les espaces centraux, grâce à leur multifonctionnalité et à leur forte densité, seraient, au contraire, des contextes plus favorables à la « libération » des femmes et à leur autonomisation. Pourtant, comme J. Coutras (1987) l'a montré, les femmes mariées ayant migré avec leur famille du centre vers la banlieue périphérique de l'agglomération parisienne sont plutôt satisfaites de leur nouvel environnement car elles estiment avoir enfin trouvé une « unité de vie quotidienne ayant la famille pour pivot ».

Anne Shlay (1985) a aussi mis en évidence les différences de perceptions et parfois les préférences divergentes au sein même des couples en ce qui concerne le choix du lieu de résidence, les femmes exprimant souvent des désirs contradictoires : elles souhaitent à la fois la densité et l'homogénéité sociale des banlieues et la diversité et proximité des services et équipements collectifs des centres.

Ces recherches et nos propres investigations dans ce domaine révèlent donc l'hétérogénéité des attitudes féminines et la complexité des motivations sous-jacentes. Ces attitudes diffèrent selon un grand nombre de variables (âge, statut matriomonial, appartenance socio-professionnelle, position dans le cycle de vie, niveau d'instruction. . .) et découlent, selon nous, des normes et valeurs culturelles auxquelles les femmes adhèrent et qui régissent aussi leurs comportements dans les sphères familiale et professionnelle (Castelain-Meunier et Fagnani 1988a).

Dans cette perspective et afin de contribuer à l'étude de la problématique du rapport des femmes à l'environnement, nous nous proposons d'analyser les critères et les arrangements qui ont présidé au choix du logement et de sa localisation, chez les couples dont la femme bénéficie d'un bon « capital scolaire » et exerce une activité professionnelle (et poursuit souvent une carrière); les ménages appartenant aux couches moyennes supérieures dis-

posant en effet d'une relative liberté de choix dans ce domaine, grâce à leurs revenus.

Dans le cadre d'une recherche (en collaboration avec C. Castelain-Meunier) effectuée pour le compte de la Caisse nationale des allocations familiales, nous avons ainsi procédé à une série d'entretiens approfondis et semi-directifs (complétés par un questionnaire) auprès de 40 femmes et 20 de leurs conjoints, résidant dans la région de l'Île-de-France. Parmi les thèmes abordés, figurait celui du choix de la localisation de leur logement actuel. Il nous paraissait, en effet, intéressant de mettre celui-ci en relation avec les modes de gestion de leur vie quotidienne et, en particulier, avec les exigences de leur emploi du temps. Nous avons également étudié les comportements de ces femmes dans le domaine de la fécondité, en analysant plus particulièrement les modèles culturels qui règlent leurs attitudes et pratiques familiales et professionnelles. Nous cherchions aussi à mettre en évidence le rôle des interactions conjugales dans les processus de décision concernant la naissance d'un troisième enfant (Castelain-Meunier et Fagnani 1988b).

Nous avons sélectionné des femmes « actives » qui vivent en couple, mariées ou cohabitantes, âgées de 32 à 45 ans, ayant fait au moins deux ans d'études après le baccalauréat et ayant deux ou trois enfants ou plus (le passage du deuxième au troisième enfant étant un des enjeux des politiques familiales actuelles en France) (Desplanques 1985)[1]. Celles-ci exerçaient un emploi de « cadre ou profession intellectuelle supérieure ». Du fait de la forte homogamie qui caractérise ces milieux sociaux, leurs conjoints appartenaient également à ces catégories socio-professionnelles. La moitié des ménages résidaient dans Paris « intra-muros », les autres soit en proche banlieue soit en banlieue périphérique.

Une de nos hypothèses était la suivante : pour les femmes de notre échantillon, soucieuses de rentabiliser leurs diplômes sur le marché du travail et confrontées à des problèmes d'organisation, la localisation résidentelle représente un enjeu essentiel des stratégies professionnelle et familiale qu'elles cherchent à élaborer. Elles tentent aussi de mobiliser tous les atouts dont elles peuvent disposer pour arriver à concilier leurs diverses obligations et satisfaire leurs aspirations à une relative autonomie : parmi ces atouts figure le lieu de résidence (en liaison avec les caractéristiques de leur environnement et les modes d'accès à leur lieu de travail), dans la mesure où celui-ci conditionne partiellement leur marge de manœuvre et les modalités de gestion de leur vie quotidienne.

Outre les questions concernant les critères de choix du logement et de sa localisation, nous cherchions également dans quelle mesure ceux-ci, en liaison avec les aspirations de la famille à un certain mode de vie, peuvent interférer avec les comportements dans le domaine de la fécondité et en particulier avec la décision d'avoir ou non un troisième enfant.

Interactions conjugales et choix du lieu de résidence

Comme nous l'avons dit, grâce aux revenus dont ils disposent, ces ménages bénéficient d'une relative marge de manœuvre dans le choix de leur habitat. Toutefois, leur « champ des possibles » est limité par des contraintes financières

et culturelles qui les obligent à recourir à une série de compromis dans différents domaines. Ils sont, par ailleurs, confrontés à des contraintes « externes » auxquelles ils doivent s'adapter : les coûts très élevés de location ou d'achat de logements dans Paris intra-muros et la structure de son parc immobilier (63% des logements de la capitale sont constitués d'une ou deux pièces) restreignent leurs possibilités de choix. S'ils veulent accéder à la propriété de leur logement et/ou disposer d'un logement plus vaste et confortable, ils doivent fréquemment migrer en banlieue, les prix de location ou d'achat diminuant du centre vers la périphérie (Bonvalet 1988)[2]. D'autre part, les choix auxquels procèdent les ménages en ce qui concerne le statut d'occupation, dont dépend très largement le choix du lieu d'habitat du fait des modalités des aides publiques de financement au logement[3], renvoient à des systèmes de valeurs différents : « Le choix entre la location et l'accession à la propriété du logement, qui s'offre aujourd'hui pratiquement à tous les Français, constitue le premier pas sur deux routes, deux types différents de gestion du mode de vie, qui traduisent deux attitudes fondamentales à l'égard de soi et de la société » (Mendras 1988 : 199).

Parmi les 40 couples résidant en région parisienne, 28 sont accédants à la propriété (10 résidant dans Paris et 18 en banlieue prochaine ou lointaine) : ceci correspond à leur volonté de constituer un patrimoine à léguer à leurs enfants et à un calcul économique. Toutefois, le fait de posséder un logement ne semble pas un élément déterminant de « fixation » dans un quartier : plusieurs couples (5 sur 10), résidant dans Paris et locataires de leur logement actuel, ont mis en location celui (situé en banlieue) qu'ils occupaient auparavant comme propriétaires.

Le rôle des interactions conjugales dans le choix du lieu de résidence

Au delà de la diversité des critères et des concessions ayant présidé au choix du logement, un fait saillant ressort : les couples ont fréquemment accordé la priorité aux besoins exprimés par la femme, compte tenu de ses multiples obligations familiales et professionnelles. En effet, même si le conjoint participe activement aux tâches domestiques et éducatives, la femme conserve un rôle de pivot autour duquel s'organise la vie familiale et en assume seule la « charge mentale » (« *mon mari s'occupe beaucoup des enfants et de la maison mais c'est quand même moi qui « pense » à l'organisation !* » dit l'une d'entre elles). Les femmes sont ainsi plus préoccupées que leur conjoint de « passer du temps avec les enfants » et si possible d'être présentes au foyer lorsqu'ils rentrent de l'école ou du lycée. Ces mères, devant assurer une gestion stricte et rationnelle de leur vie quotidienne, avaient donc pu faire prévaloir, dans les négociations au sein du couple, leurs besoins spécifiques dans le domaine de l'habitat. Ce sont d'ailleurs elles qui le plus souvent, jouant en quelque sorte le rôle de « locomotive » ou de « chef d'orchestre » de la vie familiale, s'étaient chargées des démarches concernant la recherche du logement.

Selon leurs propos, les femmes avaient été, en particulier, beaucoup plus soucieuses que leur conjoint de limiter la durée de leurs trajets domicile-travail, ceci traduisant indirectement le maintien d'une certaine forme de division sexuelle du travail au sein de la famille. Ainsi, pour 28 des 40 femmes de notre échantillon, la durée du trajet domicile-travail était inférieure à celle de leur conjoint. La relative proximité spatiale de leur emploi leur permet d'atténuer les conflits travail-famille (Fagnani 1986), certaines d'entre elles en profitant parfois

pour rentrer déjeuner avec leurs enfants. Le fait de résider à proximité de l'emploi de la femme (et donc de choisir le lieu de résidence en privilégiant les exigences liées à son rôle de mère) ne correspond-il pas d'ailleurs aux intérêts objectifs de l'homme ? Sa moindre présence au foyer et sa plus faible participation à la vie domestique sont en quelque sorte « légitimées » par les plus fortes contraintes professionnelles — en termes de durée des trajets et horaires de travail — qui pèsent sur lui. Les hommes ont ainsi souvent spontanément souligné qu'ils avaient aisément pris en considération les désirs et aspirations de leur femme.

Plusieurs femmes ont donc insisté sur l'avantage et l'intérêt que représentait pour elles le fait de travailler à proximité de chez elles : « *Je travaille à dix minutes de chez moi en voiture, comme ça je peux parfois rentrer déjeuner avec les enfants et m'en occuper... ça me rassure et ça leur fait plaisir !...* » dit l'une d'elles. Une autre, travaillant à temps plein, souligne : « *Je suis contente de pouvoir rentrer chez moi en un quart d'heure car mon mari rentre beaucoup plus tard et il faut bien que je sois à la maison pour m'occuper des enfants et passer du temps avec eux... j'ai le temps aussi de faire quelques courses en sortant du travail.* »

Les femmes ont également souvent fait valoir, au cours des discussions avec leur conjoint, la nécessité de résider dans un quartier bien équipé et pourvu de commerces à proximité, ceci reflétant leur souci de gérer efficacement leur vie quotidienne (surtout dans le cas des mères de trois enfants ou plus). Certes, celles qui résident en banlieue possèdent toutes une automobile (contrairement à celles qui habitent dans le centre), mais elles tiennent à avoir des magasins accessibles à pied, pour que leurs enfants participent aux achats quotidiens. Faisant allusion à des amies ou connaissances qui résident en banlieue périphérique (« *dans de belles maisons mais loin de tout !* ») elles se démarquaient aussi, dans leur propos, de ces « femmes-chauffeurs » qui « *passent leur temps à accompagner leurs enfants en voiture* », le refus de ces pratiques étant associé à leur volonté d'éviter des pertes de temps en accompagnements divers et d'assurer à leurs enfants une autonomie dans leur mobilité quotidienne.

Une norme très prégnante : attribuer une chambre à chaque enfant

Dans le choix du logement lui-même, un critère avait été particulièrement prédominant : attribuer une chambre à chaque enfant. Cette norme nous a paru très prégnante et se diffuse actuellement dans tous les milieux sociaux (Bonvalet 1988). Elle semble d'ailleurs cohérente avec les valeurs et pratiques éducatives en vigueur dans ce milieu social : le respect de l'autonomie de chacun, la possibilité de s'isoler et d'aménager son espace... Toutefois, compte tenu de leurs ressources financières, cette exigence a souvent confronté les couples, qui résidaient avant la naissance du dernier enfant (ou peu après la naissance de celui-ci) dans le centre de l'agglomération, à une sorte de dilemme se traduisant par l'alternative suivante : soit accéder à un grand logement adapté à la taille de la famille mais au prix d'une localisation en banlieue (et parfois d'une aggravation des conditions de vie quotidienne pour la femme ou son conjoint), soit renoncer à un logement plus confortable mais continuer à habiter dans le centre conformément au mode de vie recherché par le couple. Parmi les 20 ménages habitant Paris, 12 avaient deux enfants partageant une même chambre. Tous les couples vivant en banlieue avaient, par contre, pu attribuer une chambre à chaque enfant.

Dilemme, options et compromis

Entre la localisation résidentielle, la taille et le type de logement recherchés (habitat individuel ou collectif), le style de vie souhaité par chacun des conjoints, les options sont très hétérogènes et dépendent de multiples facteurs et contraintes. Nous exposerons ici les comportements féminins très « typés » que nous avons pu observer, sachant qu'entre les attitudes et les pratiques les plus opposées existe tout un « continuum ».

Le refus de la « vie en banlieue » et l'attachement à la centralité

Cette attitude caractérise presque tous les couples résidant dans Paris et en proche banlieue. Mais les femmes en ont surtout souligné les avantages fonctionnels : proximité des commerces et équipements collectifs divers (crèches ou garderies d'enfants, écoles, etc.), proximité de leur travail, accessibilité aisée aux autres quartiers de la capitale grâce aux transports collectifs, alors que les hommes insistaient parfois plus sur les aspects récréatifs de leur environnement (proximité de cinémas, théâtres, restaurants...). Ces femmes, souvent investies dans une carrière professionnelle, apprécient beaucoup les possibilités offertes par la « centralité » (même si elles n'en profitent pas toujours !). Certaines d'entre elles ajoutent que l'anonymat conféré par un milieu urbain dense leur permet de mieux préserver leur autonomie.

Toutefois, celles ayant de jeunes enfants ont souvent émis des réserves : *« Paris n'est pas un endroit idéal pour les jeunes enfants... la ville n'est pas faite pour eux ! Le week-end, on ressent le besoin de les emmener à la campagne pour qu'ils prennent l'air ! »* En fait, tout se passe comme si ces mères percevaient un hiatus (ou une contradiction) entre leurs propres aspirations et leurs représentations des intérêts de leurs jeunes enfants. Cette contradiction est beaucoup moins vivement ressentie par les mères ayant des enfants adolescents : plus autonomes, ceux-ci peuvent, selon elles, profiter des avantages de la capitale (*« Ils peuvent aller partout à pied, en bus ou en métro, on n'est pas obligé de les accompagner partout en voiture comme c'était le cas quand on habitait en banlieue... »* dit une femme habitant dans Paris et ayant résidé auparavant à Verrières-le-Buisson, en banlieue périphérique) et avoir accès à des établissements scolaires prestigieux.

Par ailleurs, le choix de ces couples de résider dans Paris (ou à proximité), ou d'y rester en dépit d'une nouvelle naissance, semble bien résulter de l'attachement à un mode de vie très « ouvert » sur l'extérieur et caractérisé par une intense sociabilité. En effet, ces couples sortent souvent le soir (nettement plus souvent que ceux résidant en lointaine banlieue) et leur fréquentation des équipements culturels de la capitale (cinémas, théâtres, musées, expositions...) est importante.

Certes, plusieurs femmes se sont plaintes de l'exiguïté de leur logement mais ces couples n'envisageaient pas — du moins à court terme — de déménager en banlieue pour acquérir un logement plus vaste tant ils tenaient à leur mode de vie et tant les femmes semblaient réticentes à une remise en cause de leur organisation quotidienne. Pour certaines d'entre elles et parfois aussi pour leur conjoint, l'idée de « vivre en banlieue » leur paraissait même rédhibitoire et « exclue ».

Les entretiens auprès des mères de deux enfants résidant soit à Paris soit dans les communes limitrophes sont, par ailleurs, révélateurs de l'influence du problème de l'habitat (ou plus précisément des effets des contraintes du marché immobilier) sur les comportements dans le domaine de la fécondité : une troisième naissance obligerait (ou aurait obligé) certains couples à rechercher un plus grand logement. Dans la plupart des cas, ceci se traduirait par une localisation résidentielle en lointaine banlieue ou en périphérie. Ces mères (et leur conjoint) avaient envisagé cette éventualité avec beaucoup de réticences (« *on devrait s'exiler en banlieue* », dit l'une d'entre elles) : la perspective d'un autre mode de vie, l'attachement à leur quartier ou le rejet de la « vie banlieusarde » venaient donc renforcer leur détermination à refuser la venue d'un troisième enfant.

La vie en banlieue : le choix d'un environnement propice à la « vie de famille »

Les couples résidant en banlieue extérieure ou en périphérie de la région parisienne ont souvent procédé à ce choix à la suite de la naissance du premier ou du deuxième enfant. Ayant pour la plupart auparavant résidé dans Paris, ils sont généralement propriétaires (ou accédants à la propriété) d'une maison individuelle avec jardin et ont été soucieux, avant tout, d'offrir à leurs enfants un environnement agréable (à proximité d'espaces verts) et « sécurisant ». Chacun des conjoints possédant une voiture, les problèmes d'accessibilité liés aux carences de l'offre de transports collectifs dans ces zones périphériques ne se posent pas (contrairement aux ménages plus défavorisés dont la femme n'est pas motorisée).

Les mères semblent vivre d'autant plus positivement cette localisation qu'elles travaillent à temps partiel (quatre sur dix d'entre elles) ou à proximité du domicile (à moins d'un quart d'heure en voiture), ce qui leur permet de sauvegarder une grande flexibilité dans leur emploi du temps. Certaines d'entre elles cependant travaillent à Paris, ce qui exige de longs trajets en transports en commun ou en voiture : elles ont accepté, disent-elles, cette contrainte en échange d'un « *environnement agréable pour les enfants et la famille, proche de la nature* » et d'un logement confortable « *où chacun dispose d'un espace à lui.* » Peu sensibles aux « attraits » de la capitale, elles en soulignent les inconvénients : le bruit, l'encombrement, le manque d'espace... Les propos tenus par les conjoints sur les avantages de cet environnement révèlent un fort consensus conjugal, les hommes mettant autant l'accent sur l'importance de la « vie de famille » que les femmes.

Cependant le regret d'avoir quitté Paris apparaît parfois en filigrane dans le discours de certaines femmes, comme si elles éprouvaient vaguement le sentiment de s'être « sacrifiées » pour le bien-être de leurs enfants : « *Personnellement, j'aurais préféré rester à Paris, j'aimais bien mon quartier, d'ailleurs sans les enfants on y serait resté, mais on manquait de place et le loyer était devenu trop cher, on ne pouvait pas acheter à Paris, c'était hors de prix... ici les enfants sont bien, et mon mari est content, il peut faire son jogging dans le parc juste à côté de la maison !* » déclare l'une d'entre elles. Ces couples ont, par ailleurs, un mode de vie plus centré sur la famille et entretiennent des relations de voisinage plus intenses que ceux habitant à Paris. Leurs sorties nocturnes sont

moins fréquentes que celles des couples vivant dans les secteurs centraux. Les fins de semaine sont consacrées aux loisirs avec les enfants, au jardinage, au bricolage dans la maison, aux achats, et le champ spatial de leurs activités, durant cette période de la semaine, est circonscrit à leur environnement immédiat, ce qui contraste avec celui de nombreux couples vivant dans le centre et qui partent souvent à la campagne « *pour s'aérer* ».

Conclusion

Les attitudes de ces femmes à l'égard de leur habitat et de leur environnement mériteraient, bien sûr, des investigations plus approfondies auprès d'échantillons plus vastes et représentatifs. Néanmoins, les enseignements partiels que nous avons pu recueillir dans ce domaine suggèrent la complexité des motivations sous-jacentes. Du fait de leur rôle de « chef d'orchestre » dans la famille et du temps qu'elles veulent consacrer à leurs enfants tout en travaillant, elles se révèlent plus sensibles aux contraintes spatio-temporelles que leur conjoint. Fortes des atouts que leur confèrent leur capital culturel et l'exercice d'une profession valorisée, elles peuvent faire prévaloir dans les négociations conjugales leurs besoins spécifiques. Cependant, la fréquente ambivalence de leurs opinions à l'égard de leur habitat traduit l'incompatibilité qui peut parfois exister entre leurs propres intérêts ou aspirations et ceux de leurs enfants (du moins tels qu'elle se les représentent).

Au delà de la diversité des compromis, le souci de la maîtrise du temps quotidien guide les femmes dans le choix de la localisation résidentielle, car de cette maîtrise dépendent leurs possibilités tout à la fois de s'investir dans la sphère professionnelle (et parfois de faire carrière) et d'être à même de se conformer au modèle de la « bonne mère ». Même si, parfois, les conjoints ont des pratiques domestiques similaires à celles de leur compagne (conformément aux normes du modèle « égalitaire » assez répandu dans ces catégories sociales possédant un bon « capital culturel »), au niveau des représentations, les relations respectives des pères et des mères aux enfants restent marquées par une forte dissymétrie. Elles sont, par exemple, plus fréquemment culpabilisées à leur égard que leur conjoint. Ces femmes ont ainsi une conscience très précise de l'enjeu que représente pour elles cette localisation — en particulier par rapport à leur lieu de travail — pour l'équilibre qu'elles cherchent à atteindre entre leurs diverses obligations et leurs aspirations à une relative autonomie.

À la lumière de ces observations, on peut se demander si la croissance considérable du taux d'activité professionnelle des femmes mariées depuis une vingtaine d'années n'est pas un des facteurs explicatifs du ralentissement actuel de la déconcentration en région parisienne (Bonvalet 1988) : en effet, les couples où seul l'homme est actif adoptent sans doute des stratégies résidentielles différentes de celles des couples où les deux conjoints exercent une activité professionnelle. Ceux-ci, au vu des observations précédentes, cherchent plutôt à résider dans des secteurs « multifonctionnels » et à la relative proximité du lieu d'emploi de la femme. Or, près de 75% des emplois féminins régionaux sont localisés dans Paris et en proche banlieue, où les équipements collectifs et sociaux (crèches, garderies d'enfants, transports collectifs, etc.) sont nombreux et diversifiés, contrairement aux secteurs de la banlieue extérieure ou de la

périphérie de la région parisienne (Pinçon-Charlot, Preteceille et Rendu 1986). La vérification de ces hypothèses, dans le cadre d'analyses de données statistiques, permettrait sans doute de mieux cerner les interactions entre les structures urbaines et l'insertion massive des femmes mariées sur le marché du travail.

Jeanne Fagnani
Unité associée « Strates »
Équipe « Espace, Populations, Société »
CNRS, Paris

Notes

1. Le déclin de la fécondité, amorcé en 1965, est essentiellement dû à la baisse du nombre des naissances de rang trois ou plus (Desplanques 1985).
2. Les jeunes couples avec des enfants sont ainsi surreprésentés dans les secteurs périphériques de la banlieue, les femmes seules (célibataires, divorcées ou séparées) étant, par contre, surreprésentées dans Paris (Fagnani 1987).
3. La principale forme de financement public pour aider les ménages à accéder à la propriété de leur logement (l« Aide personnalisée au logement ») n'est attribuée que pour les logements neufs, majoritairement situés en banlieue et surtout à la périphérie de l'agglomération parisienne.

Références

BONVALET, C.
1988 *Cycle de vie et changements urbains en région parisienne. Histoire résidentielle d'une génération.* Institut national d'études démographiques. Rapport de recherche.

CASTELAIN-MEUNIER, C. et J. FAGNANI
1988a « Deux ou trois enfants : les nouveaux arbitrages des femmes », *Revue française des affaires sociales*, 1 : 45-66.
1988b *Avoir deux ou trois enfants : contraintes, arbitrages et compromis. Le cas des nouvelles couches moyennes.* Caisse nationale des allocations familiales. Rapport de recherche.

COUTRAS, J.
1987 *Des villes traditionnelles aux nouvelles banlieues. L'espace public au féminin.* Paris, SEDES.

DESPLANQUES, G.
1985 *Fécondité générale. Résultats de l'enquête Famille.* Paris, INSEE, Archives et Documents, 143.

FAGNANI, J.

1986 « La durée des trajets quotidiens : un enjeu pour les mères actives. » *Économie et statistique*, 185 : 47-55.

1987 « Organisation de l'espace et activité professionnelle des mères : le cas des nouvelles couches moyennes en région Île-de-France », *Cahiers de géographie du Québec*, 31, 83 : 225-236.

HAYDEN, D.

1984 *Redesigning the American Dream : the Nature of Housing, Work and Family Life.* New York, Norton.

MARKUSEN, A. R.

1981 « City spatial structure, women's household work and national urban policy », in *Women and the American City*. Chicago, University of Chicago Press : 20-41.

MENDRAS, H.

1988 « La société française entraînée par sa constellation centrale », *Observations et diagnostics économiques*, 23 : 193-205.

PINÇON-CHARLOT, M., E. PRETECEILLE et P. RENDU

1986 *Ségrégation urbaine. Classes sociales et équipements collectifs en région parisienne*. Paris, Éditions Anthropos.

SAEGERT, S.

1981 « Masculine cities and feminine suburbs : polarized ideas, contradictory reality », in *Women and the American City*. Chicago, University of Chicago Press : 93-108.

SHLAY, A. B.

1985 « Same city, different worlds », *Urbain Affairs Quarterly*, 21,1 : 66-86.

STIMPSON, C.R., J. DIXLER, J. NELSON et K. B. YATRAKIS

1981 *Women and the American city*. Chicago, Chicago University of Chicago Press.

WEKERLE, G. R., R. PETERSON et D. MORLEY

1980 *New Space for Women. Boulder, Co, Westview.*